L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 13 SEPTEMBRE 1879. 53me Année

DUFOUR & LIMET, Propriétaires-Éditeurs.

NOUVELLE-ORLEANS.

SAMEDI MATIN, 13 SEPTEMBRE.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR

Par Placide J. Spear, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale,—le cottage No 155 rue Prieur, entre Ste-Anne et Dumaine.

Grands barguins.—Ce jour, en magasins et maisons de résidence de choix, situés dans les 1er, [illegible] et [illegible] districts, et annoncés comme devant positivement être vendus à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, pour des successions et d'autres comptes, par C. E. Girardey, encanteur.

L'attention de nos lecteurs cherchant le placement d'argent le plus sûr et le plus avantageux, est appelée [illegible] sur ces lignes. Pour les conditions et d'amples détails, voir les annonces descriptives et les plans à la vente.

Cordes de Sarille—Voyez l'annonce d'encan de D. E. Morphy & Son.

TRAVAUX PROCHAINS DE LA LEGISLATURE.

On a souvent fait remarquer que la prochaine Législature, c'est-à-dire la première Législature qui se réunira après la ratification de la Constitution par le peuple, aura une importance d'autant plus grande que cette assemblée devra sur beaucoup de point compléter l'œuvre inachevée de la Convention, et la remarque est juste. Nous allons passer en revue ces divers points, afin que les votants sachent au juste la mission que leurs mandataires devront remplir dans la session de 1880, session qui, en raison de ce que nous venons de dire, pourra durer trois mois si cela est nécessaire.

La Convention n'a rien laissé à faire à la Législature pour ce qui concerne la déclaration de droits, la distribution des pouvoirs, le pouvoir législatif, l'Assemblée Générale, et la limitation générale des pouvoirs de la Législature. Seulement, après chaque recensement, et à sa première session régulière, l'Assemblée Générale répartira la représentation entre les diverses paroisses et les divers districts d'élection sur la base de la population totale. Le premier recensement ne devant avoir lieu qu'en 1890, la Législature prochaine n'aura pas à s'en occuper. Nous ferons observer à cet égard que le nombre des représentants ne pourra pas dépasser 90 et le nombre des sénateurs 36, et que le premier pourrait être réduit à 70 et le second à 24, ce qui serait une économie marquée, sans préjudice pour la législation courante—au contraire, moins il y aurait de législateurs, meilleure serait la législation.

Nous trouvons au chapitre du Pouvoir Exécutif qu'il pourra être accordé par la loi au secrétaire d'Etat des émoluments pour copies ou certificats fournis à des particuliers, et que les allocations destinées à faire face aux frais de commis du trésorier, de l'auditeur et du secrétaire d'Etat ne devront pas excéder, en un an, pour le premier la somme de $2000, pour le second la somme de $4000 et pour le troisième la somme de $1500. La Législature devra donc pour les émoluments ne pas s'écarter des excellents principes d'économie de la Convention.

L'article 91 de la Constitution porte que la Législature statuera sur les appels à interjeter des cours de district à la Cour Suprême sur des questions de droit seulement, quand les parties ne désireront qu'une révision du point de droit. Voilà, si nous ne nous trompons, la Législature convertie en pouvoir judiciaire, ou en une espèce de Conseil d'Etat, chargé de l'interprétation des lois. Les questions de droit sont nombreuses et la solution de ces questions livrée à la Législature, réduit singulièrement le rôle de la Cour Suprême.

La Législature pourra-t-elle mieux que la Cour Suprême, statuer sur de pareilles questions? Les sessions en seront sérieusement embarrassées, et une besogne de ce genre exigera de la part des Représentants des connaissances spéciales qui manquent toujours à la plupart d'entre eux. En votant cet article, c'est comme si la convention eut dit: il faudra dorénavant n'élire pour les deux chambres que des avocats.

Nous voyons dans l'article 110 que la Législature aura le pouvoir d'augmenter le nombre des juges de District dans un District quelconque, lorsque les affaires publiques l'exigeront. Avec une Législature, on peut être sûr que les affaires publiques l'exigeront toujours, et par conséquent nous devons regarder non seulement comme indéterminé mais encore comme infini le nombre des juges de District. Il en résultera certainement des abus.

L'article 118 dit que l'assemblée générale passera une loi réglant le cautionnement du shérif. La convention eût bien fait d'en finir avec ce règlement, les Législatures étant sujettes à caution elles-mêmes, c'est-à-dire toujours disposées à ménager l'intérêt des fonctionnaires. Nous n'avons jamais encore vu que des cautionnements aient été saisis pour des méfaits ministériels, à moins que ces cautionnements ne valussent rien. En d'autres pays et sous d'autres gouvernements on dit: "qui répond paye." Ici, on dit: "qui répond ne paye rien." La Législature aura encore à fixer le cautionnement du greffier de la cour de District. Comme, dans les paroisses, ce greffier sera en même temps enregistreur des aliénations, conservateur des hypothèques et notaire, la Législature devra traiter le cautionnement de cet officier d'une manière sérieuse. Nous ne voyons pas pourquoi la convention n'a pas réglé ce point elle-même.

Nous lisons dans l'article 125 qu'il devra y avoir dans chaque paroisse autant de juges de paix que la loi l'ordonnera et qu'ils recevront les émoluments ou salaires que la loi fixera. La loi fixera aussi le salaire, les émoluments et le cautionnement des constables. La Législature réglera-t-elle tous ces détails d'une manière convenable? Nous voudrions en avoir la certitude.

Pour la paroisse d'Orléans, l'article 130 porte que la Législature pourra élever jusqu'à neuf le nombre des juges de la cour de District. C'est beaucoup et nous espérons que la Législature n'usera pas du pouvoir que la convention lui a imprudemment laissé.

L'article 135 fixe le nombre des cours de ville à trois, mais la Législature pourra le porter à huit, et pourra aussi créer des cours de police en nombre illimité. Elle réglera les salaires, les émoluments et les procédures de ces cours. Tout ce qui, dans la constitution, concerne le pouvoir judiciaire, a été mal digéré, mal défini et la convention a laissé trop de choses à la discrétion de la Législature. Elle lui a laissé la fixation des émoluments des greffiers des diverses cours qui siégent à la Nlle-Orléans, la fixation des émoluments, (non des traitements,) du shérif civil, du shérif criminel, des constables, de l'enregistreur des aliénations et du conservateur des hypothèques.

Dans sa première session, la Législature devra faire les allocations nécessaires pour les réparations du Capitole et le transfert des archives de l'Etat à Baton-Rouge.

Elle devra créer un bureau d'agriculture, en définir les objets, en désigner les employés, fixer leurs salaires. Enfin, quoique la constitution dit que les dépenses de ce bureau ne pourront jamais excéder dix mille piastres.

La Législature devra aussi statuer sur la nomination par le gouverneur d'un surintendant du nouveau canal et du chemin coquillé qui ne seront ni affermés ni vendus, et les dépenses d'entretien et d'amélioration, les salaires et les gages des employés, seront payés sur les revenus et non autrement. Cet article est malheureux, et l'on peut être sûr que le canal rendra à l'Etat encore moins que par le passé. Il faudra que la Législature mette beaucoup de prudence en cette affaire pour que l'Etat en retire quelque chose.

L'article 193 a laissé une rude tâche à la Législature en lui recommandant de pourvoir à la manière dont seront jugées et décidées les contestations électorales des fonctionnaires soit d'Etat, soit de paroisse, soit de municipalité, et de pourvoir aussi au moyen de forcer le paiement de la taxe personnelle pour les écoles publiques. Il est certain que cette taxe ne sera payée que par les contribuables fonciers.

Quant aux articles relatifs à la taxe et aux réparations de levées, nous avons déjà dit qu'il sera fort difficile de les mettre d'accord avec la taxe de limitation pour tous objets; la Législature aura beaucoup à discuter sur cette section sans espoir de l'éclairer beaucoup, et il est à craindre que les contribuables n'en souffrent.

Nous laissons de côté plusieurs points moins importants, dont la solution ne peut en aucun cas avoir des conséquences bien graves, et nous arrivons à l'article 250 qui donne plein pouvoir à la Législature de liquider la dette de la ville de la Nouvelle-Orléans, d'annuler sa charte actuelle, et de donner aux habitants une autre forme de gouvernement, pourvu toutefois qu'aucun salaire n'excède $3,500.

Ce pouvoir donné à la Législature n'est pas nouveau. La Législature en a joui de tout temps et toutes les chartes successives de la ville de la Nouvelle-Orléans ont été votées par les Chambres. Pour cette fois, le travail sera plus difficile à cause du problème de la dette, qui doit être de beaucoup réduite et dont une grande partie devrait être radiée, si bonne justice était faite. Comme les représentants de la Nouvelle-Orléans auront une grande influence dans les discussions qui auront lieu à ce sujet, il est d'une importance extrême que ses mandataires soient des hommes habiles, judicieux, énergiques et désintéressés dans les bons à prime qui forment plus des trois quarts de la dette municipale, bien qu'ils n'aient jamais rendu le moindre service à la municipalité.

Sous tous les rapports, du reste, il est important que la Législature soit composée de membres éclairés et consciencieux, décidés à s'inspirer de l'esprit de la Convention dans les parties inachevées de son œuvre constitutionnelle. Sur ce point capital, nous devons avoir foi dans le parti démocrate, par la raison très simple que c'est à ce parti que nous devons les précieuses réformes votées par la Convention.

AUX CORRESPONDANTS ANONYMES.—Nous rappelons à ceux qui nous envoient des communications qu'il est de règle absolue dans un journal de ne tenir aucun compte des lettres dont les auteurs ne se font pas connaître.

La campagne électorale en Louisiane.

LA DÉMOCRATIE A TERREBONNE.

HON. L. A. WILTZ POUR GOUVERNEUR.

Une assemblée du comité exécutif de la paroisse Terrebonne, a été tenue à Houma le 8 septembre 1879, M. Gabriel Montégut occupant le fauteuil de la présidence. Présents: 1er ward, Augustin Babin, 3e G. Montégut, Léo Lirette et Leufroy Daigle, 4e J. A. Dillard, 6e A. J. Bascle, 7e Paul Faisans, 10e Félix Thériot. M. Edmond Lapeyrouse a été admis pour représenter le 6e ward à la place d'Arthur Kelly démissionnaire.

Le meeting a adopté une résolution pour autoriser le président à nommer un comité de sept membres, lui compris, pour voter au nom de la paroisse Terrebonne à la convention d'Etat pour la nomination des fonctionnaires d'Etat et d'un représentant au Congrès et pour l'élection d'un comité congressionnel du district. Ont été désignés comme membres de ce comité l'hon. F. S. Goode, A. Bourg, A. Jollet Jr., Peter Berger, Ernest Picou, Jas. D. Wilson et G. Montégut.

Une autre résolution ordonne qu'il y aura une élection primaire le 4 octobre pour le choix des candidats de paroisse et entre dans quelques détails à ce sujet.

Sur motion de M. Leo Lirette, secondée par M. Paul Faisans, il a été unanimement

Résolu, Que ce comité déclare que l'honorable L. A. Wiltz est, au-delà de tout doute, le choix du parti démocrate de la paroisse de Terrebonne pour la place de gouverneur, et l'honorable Joseph H. Acklen pour la réélection au Congrès; et que nous reconnaissons avec admiration leur fidélité au peuple et au parti démocrate et que nous soutenons qu'ils ont droit au vote solide de la paroisse Terrebonne.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.—On connaissait déjà les 4 premiers minstrels et on n'a point été surpris de leur supériorité drolatique et comique; mais on n'avait jamais vu encore plusieurs des artistes qui font partie de la troupe, tels que Jackson, et d'autres dont les danses sont très curieuses, Frank Bowles qui joue du cornet, les Kines frères, James L. Barney, qui exécutent des spécialités musicales très remarquables et Chas. Haywood qui possède une belle voix de ténor et qui chante d'une manière on ne peut plus agréable des morceaux choisis d'opéra, et les frères Lehman qui dansent et chantent de manière à charmer les yeux et les oreilles. Il y a eu du monde hier au bénéfice des 4 minstrels et il y en aura beaucoup aujourd'hui au spectacle de la matinée et à la représentation du soir.

UNE LIQUEUR SANITAIRE—Une boisson sanitaire, selon nous, et la meilleure de toutes, est celle qui est maintenant connue partout sous le nom de "Malakoff Bitters" et dont tant de gens ne peuvent se passer, non pas précisément parce qu'elle est de goût fort agréable, mais bien par ce qu'elle possède des vertus toniques extraordinaires et que chaque verre de cette excellente boisson remédie à votre débilité ou fortifie votre santé si vous vous portez bien. Nous connaissons nombre de familles qui en usent quotidiennement et qui s'en trouvent à merveille. Les "Malakoff Bitters" sont devenus une liqueur favorite dont beaucoup de gens raffolent et qui a le grand mérite de valoir plus encore que sa réputation, réputation à laquelle une médaille obtenue à la dernière exposition universelle de Paris a mis le sceau. Nous n'avons pas besoin de dire que ces "Malakoff Bitters" se vendent partout.

—Une Société d'ingénieurs français, présidée par M. Gueyraud, s'occupe, actuellement, du projet d'un grand port commercial à établir, sous le protectorat exclusif de la France, à Jaffa, à 55 kilomètres de Jérusalem, et à 100 kilomètres de Saint-Jean-d'Acre. L'annexion de Chypre à l'Angleterre, les vues de l'Autriche-Hongrie sur Salonique, et les voies ferrées qui vont bientôt sillonner la Grèce continentale et l'Asie-Mineure donnent à ce projet une importance considérable, d'autant plus que M. Gueyraud voudrait, ensuite, faire de Jaffa la tête de ligne d'un chemin de fer qui pénétrerait en Arabie, aboutirait à Bassorah, et transporterait les produits européens dans le golfe Persique, [illegible] du canal de Suez.

Lieux d'enterrement des Martyrs du 14 Septembre.

Nous remercions le colonel Jno. Glynn, Jr., de nous avoir adressé les notes suivantes sur les lieux où les patriotes tués le 14 septembre ou morts à la suite de blessures reçues ce jour-là, ont été enterrés:

A. M. GAUTIER—Ses restes sont maintenant au cimetière de la Métairie dans un four où ils ont été transférés du vieux cimetière St Louis.

CHAS. BRULARD—Au cimetière St-Louis, rue Claiborne, entre les rues St-Louis et Conti. Côté sud de l'aile principale près du centre du cimetière.

A. BOZONIER—Au cimetière St Louis, rue Claiborne, entre les rues Conti et Bienville, dans la tombe de la famille Guesnon, à l'angle est.

JOHN GRAVAL—Même cimetière que Brulard, dans la seconde aile au sud de la grande aile.

J. B. NEWMAN JNR—Au cimetière Washington, vers le centre.

E. A. TOLEDANO—Cimetière St-Louis, rue Claiborne, cimetière du milieu, troisième aile, au nord de l'aile principale.

WM. A. WELLS—Cimetière Washington, à la droite de l'entrée rue Washington.

JAMES CROSSIN—Cimetière St-Joseph, rue Washington.

WM. C. ROBBINS—Le corps a été enlevé de la tombe et transféré dans le cimetière Girod.

J. M. WEST—Cimetière Girod, extrémité de l'aile gauche.

MICHAEL BETZ—Cimetière des Pompiers, dans un four, près du côté inférieur du mur à main droite.

F. MOHRMAN—Cimetière Greenwood, à l'extrémité de l'allée à gauche de la grande allée.

J. CONSIDINE—Même cimetière près de l'extrémité de l'allée du milieu.

R. E. LINDSEY—Les restes envoyés à Jackson, Miss.

J. K. GOURDAIN—Restes envoyés à Thibodeaux, Le.

ADRIEN FAIULLON—Au Cypress Grove No 2, joignant la grande allée de droite du cimetière Greenwood, vers le centre du cimetière.

HENRY PEEL—Mort le 22 février 1879 des effets de blessures reçues le 14 septembre. Ses restes sont au cimetière St. Louis, rue Claiborne, à la gauche de l'entrée sur la rue St. Louis.

Louisiane.

Nous lisons dans le *Louisianais* de ce matin:

Temps—Le temps s'est assez bien comporté depuis l'ouragan du 1er septembre.

Il a permis aux riziers de moissonner une grande partie de leur riz.

Il a également aidé la canne—celle qui n'était pas brisée—à se relever un peu.

Certes, les dommages sont sérieux en notre paroisse, et la récolte de l'année ne sera pas des meilleures, en riz surtout; mais cependant les dommages ne sont pas aussi grands qu'on l'avait craint tout d'abord.

Toutes les barrières d'enclos, brisées et renversées, sont maintenant debout. Mais il ne reste plus un clou dans les magasins de St-Jacques.

Quant à la santé de la paroisse, elle n'est ni bonne ni mauvaise, mais passable. Les fièvres, coutumières en cette saison, n'y sont pas d'un caractère dangereux.

La fièvre jaune est à cinq cents milles de nous.

Le *Sucrier* donne de nouveaux détails sur l'ouragan du 1er à la Fausse Pointe:

Mme Lecamus a été atteinte par une pièce de charpente, a eu le bras cassé et son enfant a été tué dans ses bras.

La belle mère de M. L. O'Brien Elmer a été tué par la chûte de leur résidence et sa fille est en danger de mort, ayant eu la hanche déboitée.

Quand Gabriel Dugas a été tué, un enfant assis sur ses genoux a été jeté loin de lui et a échappé sans mal. Sa mère et sa sœur sont restées quelque temps ensevelies sous les ruines, mais elles ont été retirées des décombres, n'ayant que des contusions. Un enfant de couleur a été tuée dans le voisinage. Cela fait cinq personnes tuées par l'ouragan dans cette section.

Quand on saura que les citoyens de Fausse Pointe ont libéralement contribué l'année dernière au fonds des victimes de la fièvre jaune, que précédemment ils avaient souscrit $3000 pour les victimes de la guerre de 1870 en France et qu'ils se sont montrés très libéraux dans toutes les occasions quand appel a été fait à leur charité, nous espérons qu'on les aidera à rebâtir leur église.

Le *Sucrier* à propos de la perte de cette église dit que grâce au courage de mesdames Loreau et Leblanc qui se sont précipitées dans l'église pendant la tempête, les nappes et ornements de l'autel ont été sauvés.

Achetez votre charbon aux plus bas prix du marché, chez Hy. J. Montagnet, 4 rue Carondelet.

LE ROI D'ESPAGNE A ARCACHON.—Arcachon, 22 août.

La première entrevue entre le roi d'Espagne et l'archiduchesse Marie-Christine a eu lieu dans la soirée.

Voici quelques détails sur le voyage du Roi.

Hier, le roi Alphonse XII est arrivé à Bayonne par le train express, à une heure quarante minutes. Les ordres les plus sévères avaient été donnés pour empêcher l'envahissement de la gare. La gendarmerie était sur pied, et il était défendu aux voyageurs de stationner sur la voie.

Le roi, après avoir été salué par les autorités et les fonctionnaires à la gare, remonte dans le train, qui reprend sa marche rapide vers Bordeaux.

La physionomie du roi est empreinte de tristesse et on ne se douterait guère que ce jeune homme va à une entrevue de fiançailles.

Il est vêtu très simplement: chapeau canotier en paille, petit veston de drap noir, pantalon noir. Le bras, en écharpe depuis l'accident qui lui est arrivé au retour des funérailles de l'infante del Pilar, repose dans un fourreau en cuir et lui donne un air particulièrement intéressant.

A la gare de Morceux, le roi descend de nouveau de voiture pour respirer plus à l'aise que dans les wagons envahis par la poussière et la fumée.

Il entre au buffet et prend avec bonheur trois verres de grenadine. Autour de lui, se presse une foule énorme, qui ne semble pas vouloir le laisser remonter dans le train. Il s'échappe par une porte latérale du buffet et peut enfin regagner sa place dans le train.

Le train arrive à la gare de Lamothe, où le roi et sa suite descendent pour prendre la ligne d'Arcachon, en détache du train de Bordeaux les wagons-salons de la cour.

Pendant ce temps, le roi reçoit MM. Doniol, préfet de la Gironde; Goujon, vice-président du conseil de préfecture; le général Dumont; le colonel Régnier et deux officiers d'état-major; le vice-consul d'Espagne à Bordeaux et le maire d'Arcachon, qui sont venus à sa rencontre pour le saluer.

Le train part pour Arcachon.

A son arrivée, le jeune roi a été reçu par M. le marquis de Molins, ambassadeur d'Espagne en France.

—A propos de l'abus de la *Marseillaise*, le *Constitutionnel* s'exprime ainsi:

Le peuple français est un grand enfant. Refusez lui la *Marseillaise*, il la voudra à tout prix. Donnez-la lui, servez-la lui, rabâchez-lui en les oreilles, faites-la apprendre dans les écoles communales, en la donnant dix fois à copier au premier élève qui fera une erreur en la récitant, et vous verrez si vous n'en serez pas très promptement débarrassés.

Amen!

Si vous voulez un bon piano, adressez-vous à Werlein, 135 Canal. Ne prêtez pas l'oreille à ce que l'on pourrait vous dire au-dehors, mais allez voir par vos propres yeux. Les affaires de M. Werlein ont doublé depuis un an. Il vous donnera pleine satisfaction. Vous trouverez chez lui des pianos de Chickering, de Mathushek, de Hale, de Pleyel, etc., ainsi que des pianos d'occasion. On échange aussi. Les prix sont bas et les conditions de paiement faciles et libérales.

AFFAIRES DE FRANCE.

UN MILLIARD D'EMPRUNT.

L'Etat français va faire de nouveaux appel au crédit public dans de vastes proportions. L'année prochaine, il va émettre pour plus d'un *milliard* des nouvelles rentes du type 3 0/0 amortissable. Voici à ce sujet quelques renseignements détaillés, empruntés au *Rappel*, qui offrent un vif intérêt:

"On sait, dit-il, que le type du 3 0/0 amortissable a été créé l'année dernière en vue du rachat par l'Etat d'un certain nombre de lignes secondaires de chemins de fer. Dans la pensée du gouvernement cette destination n'était qu'accessoire; la véritable destination de ce nouveau fonds d'Etat était de fournir les fonds nécessaires pour l'achèvement de notre matériel de guerre et pour l'exécution des grands travaux publics dont l'honorable M. de Freycinet a conçu le plan.

"Les fonds avec lesquels on alimentait, depuis 1872, le compte dit de liquidation, qui comprenait le service de la reconstitution de notre matériel de guerre, avaient une origine exceptionnelle et se sont trouvés épuisés depuis quatre ans. On avait recours, avant la création du 3 pour cent amortissable, à des émissions de bons du Trésor à court ou à long terme. Au moment où M. de Freycinet imagina son système de grands travaux publics, le gouvernement songea à créer un nouvel instrument de crédit qui permit d'alimenter à la fois les travaux publics et les services extraordinaires de la guerre et de la marine. C'est dans ce but qu'a été imaginé le 3 pour cent amortissable.

"Chaque année, les chambres vont être appelées à autoriser l'émission d'une certaine quantité de ces rentes amortissables pour les usages que nous venons d'indiquer.

"L'année dernière, les chambres ont autorisé le gouvernement à émettre, en 1879, 466,097,559 fr. de rente 3 0/0 amortissable. Cette émission devrait avoir lieu à l'époque actuelle. Mais nous apprenons que l'émission est renvoyée à l'année prochaine. L'état des encaisses du Trésor est tel, en effet, en ce moment, que le gouvernement a à sa disposition, presque sans frais, des sommes assez considérables pour faire face aux besoins des budgets extraordinaires de la guerre, de la marine et des travaux publics.

"Mais cette émission, retardée jusqu'en 1880, ne fournira que des fonds attribués à l'année 1879. Il faudra aussi faire une émission pour les dépenses analogues à faire en 1880. Le gouvernement a fixé le chiffre de cette émission nouvelle à 560 millions 558,488 fr. La chambre, en votant le budget de 1880, a déjà approuvé ce chiffre, et le sénat le votera à son tour à la rentrée.

"Il en résulte que, l'année prochaine, l'Etat émettra en une ou plusieurs fois un chiffre de rentes 3 0/0 amortissable, s'élevant à 466,097,559 fr., plus 560,358,488 fr., soit en totalité "un milliard vingt-six millions quatre cent cinquante-six mille francs."

"En tenant compte des nécessités auxquelles répond cette émission, on trouve que les travaux publics absorberont sur cette somme, en chiffres ronds, 615 millions; la guerre, 356 millions, et la marine, 41 millions; le reste sera affecté à l'Algérie.

"Comment on le peut voir, c'est le budget des travaux publics qui va absorber la moitié de cette somme. La reconstitution de notre matériel de guerre et de marine est bien près de son terme, et l'effort du pays va pouvoir maintenant changer de terrain et s'exercer dans le développement des grands travaux publics."

Sur les 615 millions affectés aux travaux publics, 248 millions correspondent à l'année actuelle et 366 millions à l'année prochaine. C'est, en effet, l'année 1880 qui doit voir la mise en train complète du plan de M. Freycinet, lequel se doit répartir d'après les intentions du ministre, sur une période de dix années, et comprend, comme on le sait, le triple objet suivant: achèvement de notre réseau de chemins de fer d'intérêt général, de nos voies navigables et de nos ports maritimes.

Ordres pour charbon remplis avec célérité par Hy J. Montagnet, 4 rue Carondelet.

LA LUTTE ÉLECTORALE A BORDEAUX—Une réunion publique électorale a eu lieu à l'Alhambra, à Bordeaux. M. Achard, candidat, a été écouté avec attention. Il a rappelé son passé, son exil, et enfin a développé son programme électoral. Son discours a été plusieurs fois applaudi, mais plusieurs fois aussi interrompu par des cris de: "Vive Blanqui!" Les manifestants blanquistes formaient environ un tiers de la salle; ils étaient très bruyants, très animés. Un orateur qui a pris la parole pour soutenir la candidature de M. Blanqui a dû se retirer sans avoir terminé sa harangue.

M. le docteur Métadier a pris à son tour la parole. Quand il a voulu expliquer pourquoi il se mettait sur les rangs contre M. Blanqui, après s'être désisté en sa faveur lors de la première élection, de violentes protestations se sont fait entendre. Un des interrupteurs est monté à la tribune pour déclarer que M. Métadier n'était plus républicain. M. Métadier a répondu. Toutefois, le tumulte est devenu tel que le président s'est vu forcé de lever la séance.

La "Gironde" dit que la plus grande partie des assistants sont restés étrangers aux incidents tumultueux de cette réunion, d'où ils sont sortis péniblement impressionnés par l'intolérance d'un certain nombre d'électeurs.

—La *Marseillaise* publie la communication qu'on va lire et que nous reproduisons à titre de curiosité:

Les non amnistiés de la Commune résidant à Genève, réunis en assemblée le 14 août 1879, ont adopté cette résolution:

"Une commission de trois membres est nommée à l'effet de recueillir les casiers judiciaires des proscrits français et de rechercher les moyens d'intenter contre les sieurs Le Royer, ministre de la justice, et Andrieux, préfet de police, une action correctionnelle et civile en réparation des imputations calomnieuses et diffamatoires lancées contre les poursuivants par les deux personnages sus désignés, tant au Sénat qu'à la Chambre des députés, lors de la discussion de la loi dite d'amnistie du 5 mars dernier."

En conséquence, les intéressés désirant se joindre à cette démarche et résidant autre part qu'en Suisse sont priés de faire parvenir "immédiatement" leurs casiers judiciaires et l'autorisation signée de poursuivre en leur nom aux citoyens membres de la commission, au siége de cette commission, 52, rue du Rhône, Genève.

—Vieilles pensées du temps de Salomon, renouvelées par Ovide et rajeunies par la *Vie parisienne*:

En amour, il y a toujours un chemin qui conduit à l'amitié.

En amitié, il y a un chemin qui conduit à l'amour. Il faut tâcher de découvrir le premier et se détourner à tout prix du second.

Le secret de ne point vieillir est d'inspirer un amour qui dure.

On est jeune tant qu'on est aimé.

Nous proposons cette variante, que nous trouvons plus vraie:

On est jeune tant qu'on aime.

—Qui n'a pas été bilieux? — Probablement personne. Sans nul doute nous avons tous souffert plus ou moins des désagréables sensations que le désordre ou la langueur du foie peut infliger. La pâleur de la peau, la constipation, les nausées, le vertige, le mal dans le voisinage de l'organe affecté, une sensation comme celle d'une congestion à la tête, le mal de tête, la perte de l'appétit, l'estomac sale, une haute couleur de l'urine, sont parmi les symptômes qui annoncent une perversion ou une altération de la bile. Le remède des remèdes pour tout cela est la préparation connue sous le nom de "Hostetter's Stomach Bitters" administrée par les hommes de la science, déclarée pure et saine par eux, et populaire comme un grand remède de famille et comme un spécifique préventif de la fièvre bilieuse et de la fièvre rémittente, dans toute l'Amérique et aussi dans les pays étrangers. Les désordres dans l'automne et les boyaux, aussi bien que dans le foie sont promptement dissipés par ce remède si populaire et si estimé.

Wilbor's Tonic.—Cet incomparable [illegible]

Depuis près de trente ans, il est fait usage du sirop calmant de Mme Winslow pour les enfants. Il dégage l'estomac des acides, soulage les coliques, règle les intestins, guérit la dyssenterie et la diarrhée, provenant de la dentition ou d'autres causes. C'est un vieux remède dont l'efficacité est parfaitement établie. 25 cents la bouteille.

Avis aux consignataires.—La barque française "HAROLD" capitaine L. Poutz venant de Cette commencera son déchargement samedi, le 16 courant, au Picayune Tier. Les consignataires sont priés de s'occuper de la réception de leurs marchandises sur la levée, autrement elles seront emmagasinées à leurs frais et risques.

Aucune réclamation ne sera allouée si elle n'est faite et constatée sur la levée.

P. POUTZ, Gallier Court.

Ni le capitaine ni les consignataires de la barque française HAROLD, de Cette, ne seront responsables des dettes que pourrait contracter l'équipage de la dite barque.

13 sept—3t P. POUTZ, Gallier Court.

A Louer.

A des conditions libérales, à de bons locataires, plusieurs bonnes maisons de résidence situées rues des Remparts, Ursulines, Chemin du Bayou, Dauphine, Bourgogne; aussi, un carré d'îlet rue Dumaine et le magasin No 47 rue Front, près Poydras. S'adresser à MANUEL ELLIOT, 97 rue de la Douane, coin Royale, de 9 heures du matin à midi. 12sept—3t

Mandeville et Covington.—Les excursions de l'*Héroïne* le mercredi, le jeudi et le dimanche matin cessent. Le steamer fera des voyages réguliers le mercredi et le jeudi; une excursion le dimanche, à l'arrivée du train de trois heures. Les passagers qui feront cette excursion reviendront, par le New Camelia, de Mandeville.

Le *New Camelia* continuera ses excursions du dimanche, et partira, comme d'habitude, à l'arrivée du train de sept heures du matin.

PRIX—Les jours d'excursion—aller et retour....$1 00
Les autres jours, l'aller.... 1 00
et autant le retour, pour Mandeville, Louisbourg, Madisonville et Old Landing.

W. G. COYLE, au No 35 de la rue Carondelet. 13 sept—3t

DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ.—La société existant sous la raison de PEPIN & BROUSSARD est, ce jour, dissoute par limitation de contrat. M. T. L. Broussard a vendu son intérêt à M. A. Pépin Jr., qui assume toutes les dettes de la société.
A. PEPIN, Jr.
T. L. BROUSSARD.
N. O., ce 11 sept. 1879.

La notice qui précède me fournit l'occasion de remercier sincèrement, mes amis de leur patronage libéral depuis dix ans, et sollicite la continuation de ce patronage en faveur de la nouvelle société A. PEPIN & FRERE.
T. L. BROUSSARD.

FORMATION DE SOCIÉTÉ—Les soussignés ont, ce jour, formé une société dans le but de faire le commerce des marchandises sèches sous la raison sociale "A. PEPIN & BRO."
A. PEPIN, Jr.
E. PEPIN.
Nouvelle-Orléans, 11 sept. 1879.
12 sept—

[illegible] LEFEBVRE. ALBERT PAUL.

ALBERT PAUL & Cie.,
—ENCANTEURS.—
Salle de vente encoignure des rues Chartres et Conti.
Attention spéciale apportée à la vente des propriétés foncières, meubles, etc.
Argent prêté sur meubles, etc., par l'intermédiaire de la maison.
Vente régulière à la salle de vente.
10 sept—1m

FONDS DE SECOURS DE HOOD.

La désolation et la pauvreté menacent la famille heureuse naguères du Génl. John B. Hood.

Mme Anna Marie Hood, femme et mère dévouée, est morte dans la soirée du 24 août 1879. Le Génl. Hood, son mari, l'a suivie dans la tombe le 30 août au matin, laissant une orpheline encore enfante. Lydia, l'aînée d'entre eux est morte dans la même soirée du même jour.

Dix enfants survivent maintenant, dont les deux aînés sont jumeaux et âgés de neuf ans et deux mois. Le plus jeune n'a qu'un mois. La situation de la succession du général laisse peu d'espoir qu'après le règlement des dettes, il y ait rien pour les enfants, autre que ce qui pourra provenir de la publication de son histoire de la guerre et de ses documents.

Le cœur généreux du pays s'est ému au souvenir des vertus et du dévouement et de l'entière abnégation du héros qui n'est plus, et une active et généreuse sympathie s'est déclarée pour ceux qui restent.

Le comité soussigné, nommé par les Associations des armées de la Virginie du Nord et du Tennessee, pour recevoir ces fonds (qui doivent être placés en bons des E.U.) sollicite instamment votre coopération et assistance pour lever une somme qui suffira à l'entretien et à l'éducation de ces orphelins.

W. R. LYMAN, CHAIRMAN.

F. T. NICHOLS,	J. A. CHALARON,
JAS. BUCKNER,	G. T. BEAUREGARD,
SAMUEL FLOWER,	S. D. STOCKMAN,
D. R. CALDER,	FRED. N. OGDEN,
JNO. H. MURRAY,	WALTER V. CROUCH,
de l'armée de la Virginie du Nord.	de l'armée du Tennessee.

Adresse: Boite 1695, Nlle-Orléans, Lne.
9sept—10t

Armées du Nord de la Virginie et du Tennessee.—Les membres suivants de la section de l'armée du Nord de la Virginie et de celle de l'armée du Tennessee forment le comité chargé de recevoir l'argent que pourront donner les compagnons d'armes et les admirateurs de feu le lieutenant-général JOHN B. HOOD. Le montant sera placé en bons des Etats-Unis pour les enfants du défunt.

JNO. B. RICHARDSON,
Président de la division louisianaise de l'armée du Nord de la Virginie.
AUGUSTUS REICHARD,
Président de la division louisianaise de l'armée du Tennessee.
W. R. LYMAN, Chairman.

F. T. Nicholls,	J. A. Chalaron,
Jas. Buckner,	G. T. Beauregard,
Samuel Flower,	S. D. Stockman,
D. R. Calder,	Fred. N. Ogden,
Jno. H. Murray,	Walt. V. Crouch,
de l'armée Nord-Virginie.	de l'armée du Tennessee.

S'adresser à la boite 1695, New-Orleans.
7sept—

Au Public.

Ayant appris que mon ancien compagnon d'armes et ami le génl J. B. Hood était mort en laissant neuf enfants sans moyen d'existence, je propose de mettre en loterie un de mes buggies pour leur bénéfice. Je ferai imprimer, numéroter et timbrer les billets et en remettrai au Président, aux officiers et aux membres de l'Association de l'armée du Tennessee et du Nord de la Virginie, à toutes les autres organisations militaires de la Louisiane, aux membres de l'ancien bataillon du Texas de Hood et à toutes les personnes libérales du Sud. Je les prie de m'aider à assister ces enfants dans leurs besoins actuels. Soldats, chrétiens, amis du regrettable Hood, vous connaissez votre devoir. Faites-le et que Dieu vous bénisse.

D. M. HOLLINGSWORTH, Rue Gravier 183.
2 sept—

BUREAU DE SANTÉ.

8 septembre 1879.

Certificat d'inspection de steamers et d'autres navires partant de la Nlle-Orléans pour d'autres ports.

Afin d'assurer la meilleure condition sanitaire possible des steamers et autres navires et en même temps la plus courte détention par la quarantaine aux lieux de leur destination, il est suggéré que tous les steamers et navires de toute classe partant d'ici aient soin de se munir d'un certificat d'inspection délivré par les officiers nommés pour cela. Ces certificats seront certainement demandés dans la plupart des endroits et pourront d'un moment à l'autre être demandés partout. L'inspection en sera faite sans qu'il en coûte un cent, et sans aucune détention de ces steamers et navires [illegible] au Bureau de Santé (Hôtel St-Louis) avant de recevoir une cargaison à bord. Ces règlements sont dans l'intérêt de la santé publique et du commerce, et conformes aux règlements du Bureau National de Santé.

WM. G. AUSTIN, D. M.
Remplissant les fonctions de président du Bureau de Santé.
S. S. HERRICK, D. M., Secrétaire du Bureau de Santé.
9sept—

Changement de local.

LA maison de commerce A. CARRIÈRE & SONS a transféré son bureau du coin des rues Royale et Douane, au No 3 de la rue Carondelet.
7 sept—1m.

Leçons d'Espagnol.

MLLE BELEN DE MIRANDA, pouvant disposer de quelques heures, donnera des leçons d'espagnol à domicile ou chez elle, No 219 rue Magazine. 9 sept—

LE soussigné prend la liberté d'informer ses amis et le public qu'il continuera les affaires de notaire et d'agence du défunt [illegible] A. E. Benvenutu, au même Bureau No 21 rue Royale, et il sollicite respectueusement leur patronage.
W. A. BENVENUTU, Notaire.
20 août—1m

Demande d'emploi.

LE soussigné, ayant travaillé à la comptabilité de plusieurs maisons de commerce en France et pouvant fournir d'excellentes recommandations, désirerait trouver un emploi quelconque en ville ou à la campagne.
HENRI BOGET.
Les adresser toute communication aux bureaux de l'ABEILLE. 12sept—

A LOUER

MAISON No 30 rue St-Louis, entre Bourbon et Chartres. Maison No 246 rue St-Claude, près Esplanade.
ARTHUR DENIS, 104 rue du Canal.
3 sep—

LE RENDEZ-VOUS DES **Connaisseurs** C'EST **L'Étoile Rouge,** COIN **Canal et Baronne.**

Voyez les genres!

VOYEZ **L'Immense Variété!**

CHAUSSURES POUR DAMES:

BOTTES en chevreau français,
BOTTES en chevreau américain,
BOTTES lacées sur côté
BOTTINES prunelle,
BOTTINES claquées,
BRODEQUINS en veau, en maroquin, en chevreau,
BRODEQUINS claqués, assortiment des plus variés,
BALMORALS chevillés, article pour la campagne,
PANTOUFLES,
TIES,
MIGNONNES,
ESCARPINS,
BUCKSKINS,
NEWPORTS,
LA NINON,
LA BERNHARDT,

Beau Choix DE **CHAUSSURES LOUIS XV.**

CHAUSSURES pour ENFANTS plus de 150 genres.

CHAUSSURES de Demoiselles Immense assortiment.

CHAUSSURES pour GARÇONS de tous genres et à tous prix.

SOULIERS pour HOMMES en tous genres et à tous prix.

CHAUSSURES pour BÉBÉS, de toutes couleurs et à tous prix.

CAOUTCHOUCS pour dames, pour demoiselles et pour enfants, NOUS VENDONS LA Première Qualité Seulement.

BLACK CROOKS! BLACK CROOKS! pour hommes, jeunes gens et enfants. Le meilleur article sur le marché.

5000 5000 5000 **DOUZAINES PANTOUFLES en CHEVREAU** pour dames, avec talons bien finis et durant bien, VENDUES VENDUES A **50 SOUS** LA PAIRE.

Mes nouveaux catalogues sont à la disposition du public.

Ma fabrique est en pleine opération et bientôt j'offrirai les plus grands bon marché connus jusqu'à ce jour.

Vers le 20 de ce mois, Grand Déballage d'Articles d'Automne.

ARTHUR DURIEU.
3 sept—

INSTITUTIONS.

Ouverture du couvent de St-Joseph A LA BAIE ST-LOUIS.

LES sœurs du couvent de St-Joseph ouvriront leur école lundi 15 septembre 1879. Le couvent occupe un des plus beaux sites de la Baie St-Louis, et tout y est combiné pour entourer les élèves des meilleures conditions de santé possibles. Deux sœurs se trouveront au coin des rues St-Philippe et Galvez pour recevoir les enfants et les emmener avec elles le 15 septembre à la Baie St-Louis. 5sept—1sem

Académie St.-Aloysius." Dirigée par les Frères du Sacré Cœur, coin des rues Chartres et Quartier.

CETTE institution, si favorablement connue de ses nombreux patrons pour l'éducation morale et chrétienne qu'elle donne à ses élèves, fera la réouverture de ses classes le 1er OCTOBRE prochain. Les études comprennent les branches préparatoires et commerciales usuelles. Pas de frais additionnels pour l'enseignement des langues française et allemande. 7sept—1m

St. Stanislas Commercial College, BAIE ST. LOUIS, MISS.

LES classes seront ouvertes le 15 septembre. Quelques jours auparavant, un des frères du Collège se rendra à la Nouvelle-Orléans pour prendre charge des enfants qui lui seront confiés. S'adresser à St. Aloysius Academy, encoignure Chartres et Quartier, ou au Président frère [illegible]. 31 août—1m

INSTITUT ST-LOUIS, Pour les Jeunes Filles, Sous la direction de Mme E. M. [illegible], 275....rue Dauphine....275 Entre Ursulines et Hôpital. Réouverture des classes, LUNDI, 1er septembre 1879. 28 août—1m

COLUMBIAN EDUCATIONAL & KINDERGARTEN INSTITUTE. 196.........Esplanade.........196

L'OUVERTURE de la 10e session annuelle de cet Institut est fixée au 1er septembre 1879. L'enseignement comprend toutes les branches d'un cours complet, en anglais et en français, ainsi que les langues modernes les plus usitées. Pour la musique, la directrice s'est assuré le concours du professeur H. ROLLING. L'Institut est situé dans l'un des quartiers les plus salubres et les plus agréables de la Nlle-Orléans. Les bâtiments et les terrains sont vastes et admirablement disposés pour des pensionnaires ou des externes. Prix modérés. Pour circulaires, etc., s'adresser à Mlle M. FITZGERALD, à l'Institut. [illegible] août—1 an

Mississippi Military Institute à la Passe-Christian, 1879-80.

LES Cours s'ouvriront le 13 octobre. L'Institut est situé sur le bord de la mer, dans un pays salubre et charmant. On donne aux élèves une instruction complète et on suit les meilleurs systèmes d'enseignement. Les équipements militaires sont fournis par le gouvernement général. Pour les catalogues, s'adresser au secrétaire de la Faculté. E. H. MURFEE, surintendant. 31août—[illegible] V et C.

AMÉ. CARRIÈRE, E. L. CARRIÈRE. O. CARRIÈRE, CHAS. J. CARRIÈRE.

A. Carrière & Sons Négociants-Commissionnaires, No 3 RUE CARONDELET. Avances libérales sur consignations à nos amis de Londres, Liverpool, le Havre et Bordeaux.

Charbons! Charbons!

AVIS SPÉCIAL.

Charbon! Charbon! Charbon!

Je suis prêt à fournir du charbon ST-BERNARD ou la meilleure qualité de PITTSBURG, aux familles, débitants, ou pour machines à vapeur, dans les limites de la ville, au prix ci-dessous pour du comptant:

	St-Bernard.	Pittsburg.
10 à 100 barils	65c.	75c.
100 à 500 barils	60c.	65c.
500 et au-dessus	55c.	60c.
Charbon Brisé ou coulé	50c.	

12 sept— W. S. CAMPBELL, Agent, 29 rue Carondelet.

BUREAU DE **W. S. CAMPBELL, Agent,** 29 rue Carondelet, Nlle-Orléans.

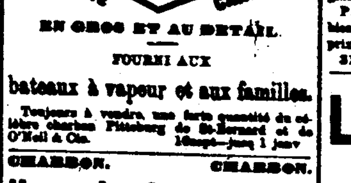

EN GROS ET AU DETAIL. FOURNI AUX bateaux à vapeur et aux familles. Toujours à vendre, une forte quantité du célèbre charbon Pittsburg de St-Bernard et de O'Neil & Cie. 16sept—jusq 1 janv

CHARBON. CHARBON.

Hy. J. Montagnet, Marchand de charbons PITTSBURG, ANTHRACITE ET CANNEL.

COMMANDES des Habitations, Fabriques, Steamers et Familles, remplies avec célérité. Chantier, sur la Levée, près du débarcadère du [illegible], à l'extrémité de la rue des Champs-Elysées. Bureau, No 4 rue Carondelet, près Canal. Les ordres peuvent être laissés aux deux endroits. 31 août—4m

J. LEVOIS 126, RUE DU CANAL 126.

Par suite de la mort de notre sieur J. LEVOIS et de la nécessité d'une liquidation rapide de son intérêt dans la maison, nous offrirons à partir de Lundi, 23 courant notre stock fort et bien assorti de **MARCHANDISES IMPORTÉES ET DU PAYS** à des prix tellement réduits que la vente rapide en est assurée d'avance. Les clients de la maison et le public sont respectueusement priés de venir examiner nos marchandises et nos prix. 22juin—

Au Public.

LE soussigné a l'honneur d'annoncer à sa clientèle ainsi qu'au public en général qu'il a transféré son magasin de bijouterie du No 148 rue Bourbon (ancien établissement L. Bernard) au No 151 même rue. Profitant de la circonstance, il remercie sincèrement les personnes qui ont bien voulu l'honorer de leur bienveillant patronage, et leur donne l'assurance qu'il fera, comme par le passé, tout ce qui sera en son pouvoir pour en mériter la continuation. EUGENE KATZENSTEIN. Fabrique et réparation de bijoux. Achat d'or et d'argent. Rue Bourbon No 151, entre St Pierre et Dumaine. 31 août—3m

Nouvelles Marchandises — Nouveaux genres. Reçus par les steamers hebdomadaires. Axminster Velvet Brussels, INGRAINS. Le plus grand assortiment du Sud chez **A. Brousseau's Son,** 17.....RUE DE CHARTRES.....17 [illegible] Tapis de Coco et de Chine. [illegible] et Nattes en grande variété. Rideaux de tapisserie à des prix grandement réduits. Venez et voyez vous-mêmes. 17 août—

Le Dr A. CAPDEVIELLE A OUVERT un bureau de consultation au No 36, rue St-Philippe, encoignure Chartres. Heures de consultation—Tous les jours, de midi à 2 heures. Résidence—No 114 rue Bourbon. 15 fév—

PHARMACIE GENERALE [illegible] CETTE pharmacie, montée avec un soin minutieux, possède un stock complet de MÉDICAMENTS DE CHOIX. [illegible] MÉDICAMENTS PATENTÉS. [illegible]

GRUNEWALD HALL, 14, 22 - - Rue Baronne - - 14, 22

Les célèbres Pianos Pleyel —CONTRE LES— **Pianos Américains à bon Marché.**

La grande et légitime réputation que se sont acquis en ce pays les célèbres pianos de la fabrique Pleyel, le nombre considérable qui s'en vend tous les jours, leur grande popularité en Louisiane, leur construction spéciale qui les rend propres à résister aux effets de notre climat tout en leur assurant une grande durée

LES PRIX EXTRÊMEMENT RÉDUITS AUXQUELS SE VENDENT CES EXCELLENTS INSTRUMENTS,

toutes ces considérations expliquent le sentiment d'envie qui s'est emparé de certains de nos concurrents qui ont vainement cherché depuis nombre d'années à partager avec nous le patronage de MM. Pleyel Wolff & Co., de Paris. Ceux-ci, pour des raisons à eux connues, nous ont confié

L'AGENCE EXCLUSIVE

de leurs pianos. Nos rivaux désappointés voudraient faire croire au public que des pianos américains de 2e et de 3e ordre peuvent se comparer aux Pleyel, et prétendent qu'ils se vendent meilleur marché parce qu'ils ne paient pas de droits.

Je ne perdrai pas mon temps à réfuter avec de pareils adversaires ni à signaler les propos creux de ces "marchands désappointés" qui, comme le renard de la fable, déclarent piteusement que le raisin est trop vert, parce qu'ils ne peuvent l'atteindre.

Tous les pianos Pleyel reçus récemment sont arrivés avec les DERNIERS PERFECTIONNEMENTS, et les connaisseurs qui les ont essayés ont été frappés de leur SONORITÉ GRAVE en même temps que de l'éclat et de la fraîcheur des notes.

Les conditions sont aussi libérales qu'on pourrait le désirer, et les acheteurs peuvent choisir parmi plus de 100 PIANOS PLEYEL, dont se compose notre stock.

Venez tout de suite les examiner et faites une bonne affaire.

Louis Grunewald, N.-O., Agent exclusif de Pleyel, Wolff & Co, de Paris; Agent aussi pour les pianos de STEINWAY & SON, W. KNABE & CO., J. & C. FISCHER. Et pour les orgues de CLOUGH & WARREN, PELOUBET, PELTON & CO. 31août—3m

DEPOT DE GLACES FRANÇAISES —ET— ALLEMANDES.

L. UTER, No. 38 RUE ROYALE, No. 38,

Annonce à ses amis et au public de la ville et de la campagne qu'ils trouveront un grand avantage à s'adresser à lui avant d'acheter ailleurs les articles suivants:

Glaces françaises et allemandes de toute espèce et de toutes grandeurs; Gravures, Lithographies et Chromos, unis et coloriés; Cadres de Photographie, en bois doré et en bois sculpté; Cadres de Portrait et de Gravures, carrés et de forme ovale, en noyer et en bois de rose; Corniches et Stores de fenêtres, Bandes de Rideaux, Cadres rustiques et Tasseaux en noyer sculpté; Moules, toute espèce Glands et de Cordes à Portraits et toute espèce d'articles à l'usage des artistes.

La maison se charge de réparer les anciennes glaces et de redorer les anciens cadres.

P. S.—Les personnes de la campagne feront bien de demander un catalogue et une liste des prix qui sont les plus modérés du marché. 31 août—1m

LINGERIE, LINGERIE.

Nous signalons à l'attention des acheteurs notre **Stock de Lingerie** qui est maintenant complet et que nous offrons en vente à des prix réduits.

D. H. HOLMES 155 rue du CANAL, et 15 rue BOURBON 24août—

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane. POUR LE 12 Sept.—CLASSE No 317. Tirage de 4 heures P. M.

19	4	22	13	70	47	61	62	3	57	74

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie. En foi de quoi, nous apposons notre signature Ce 12 sept 1879—4 heures P. M. ADAM GIFFEN, LOUIS H. FELIX, Commissaires. Les plans de nos tirages quotidiens, peuvent être vus en tous temps, dans toutes nos succursales.

MEDAILLES Décernées à l'Exposition Universelle de Paris de 1878.

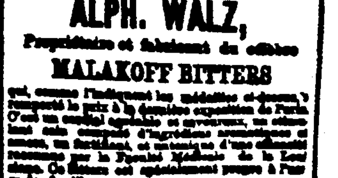

ALPH. WALZ, Propriétaire et fabricant du célèbre **MALAKOFF BITTERS** qui, comme l'indiquent les médailles ci-dessus, a remporté le prix à la dernière exposition de Paris. [illegible]

Seul agent à la Nouvelle-Orléans de la maison Gail & Cie., pour la vente de la délicieuse bière **AURORA LAGER BEER,** en barils et en bouteilles. No. 26 rue Conti, en [illegible] 28 janv—

G. PITARD, 201 & 203 RUE DU CANAL. Successeur de quincaillerie et de peinture. Agent du Blanc de plomb St. Louis, Red Seal. [illegible] AUSSI—PAPIER-PEINT. Tout à des prix modérés.

P. WERLEIN. 135 RUE DU CANAL,

PIANOS, ORGUES ET MUSIQUE LES **Meilleurs Pianos et Orgues** AUX **PLUS BAS PRIX** ET AUX PLUS **Libérales Conditions**

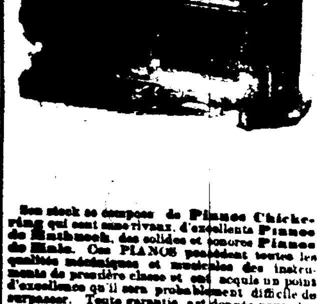

Son stock se compose de Pianos Chickering qui sont sans rivaux; d'excellents Pianos de Mathushek, des solides et sonores Pianos de Hale. Ces PIANOS possèdent toutes les qualités mécaniques et musicales des instruments de première classe et ont acquis un point d'excellence qu'il sera probablement difficile de surpasser. Toute garantie est donnée pour chaque piano vendu par moi. Je veux que mes acheteurs soient entièrement satisfaits de leur marché afin qu'ils recommandent ma maison à leurs amis qui ont besoin de pianos, si les instruments ne sont pas satisfaisants, les pianos seront échangés ou l'argent sera remboursé.

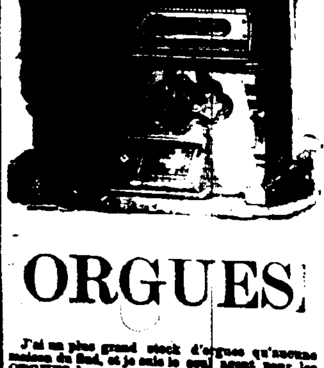

ORGUES.

J'ai un plus grand stock d'orgues qu'aucune maison du Sud, et je suis le seul agent pour les ORGUES de **ESTEY. MASON ET HAMLIN** et les orgues de la N. England Organ Co. qui sont considérés comme les meilleurs du monde. Prix de $50 à $1000, vendus sur des versements mensuels ou trimestriels.

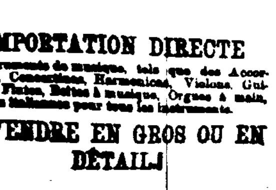

IMPORTATION DIRECTE d'instruments de musique, tels que des Accordéons, Concertinas, Harmonicas, Violons, Guitares, Flûtes, Boîtes à musique, Orgues à main, Cordes italiennes pour tous les instruments.

A VENDRE EN GROS OU EN DÉTAIL.

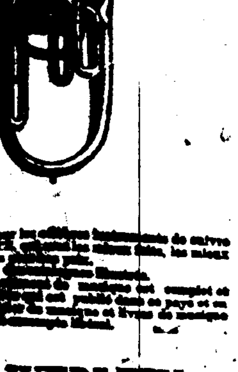

Agence pour les célèbres instruments de cuivre de COURTOIS, [illegible]. Mon département de musique est complet et contient tout ce qui est publié dans ce pays et en Europe. [illegible]

P. WERLEIN, Rue du Canal 135.